

Procès des attentats de Charlie Hebdo et Hyper Cacher : un jugement pour la mémoire et pour l'espérance.

À l'occasion de l'ouverture du procès des auteurs des attentats contre les journalistes de Charlie Hebdo, des policiers nationaux et municipaux ou des personnels ou clients de l'Hyper Cacher de janvier 2015, l'ancien maire de Saint-Mandé que je suis souhaite exprimer quelques sentiments à la fois de mémoire et d'espérance.

Comment ne pas me souvenir de ces jours tristes où la mort a frappé aveuglément des innocents qui œuvraient à leur devoir, travail, service ou occupation de simples courses... Ces attentats ont frappé Saint-Mandé de plein fouet le vendredi 9 janvier par l'attaque de l'Hyper Cacher, situé à Paris porte de Vincennes de l'autre côté du périphérique et placé sur la première place de vie de la commune de Saint-Mandé... métro, bus, marché, commerces, animations... s'y vivent au quotidien.

Nombre de compatriotes juifs fréquentent ce commerce, en particulier, en ce jour de préparation de leur chabbat. L'attaque du terroriste va sidérer notre cité résidentielle et plutôt paisible par cette guerre qui y pénètre sans prévenir.

Comment ne pas évoquer la violence de cet après-midi avec ses morts, ses otages, l'attente, les rues vides, le déploiement impressionnant des forces de sécurité et de secours, le confinement rapide des crèches et des établissements scolaires, des commerces où chacun se réfugie comme il peut, du personnel de la ville ou celui des usagers de l'IVM, l'institut d'accueil de personnes en situation de handicap, l'assaut, la délivrance...et le nom des personnes assassinées nous sont communiqués - Yoav Hattab, Yohan Cohen, Philippe Braham et François-Michel Saada - l'accueil de quelques-uns des otages, tenter de soutenir les familles, les proches... redonner du sens à la ville... préparer le lendemain... oui, inattendu et brutal choc pour chacun d'entre nous, présents ce vendredi 9 janvier 2015.

Et les jours d'après, durs eux aussi. Je n'évoquerai que la rencontre émouvante avec la communauté juive, frappée au cœur, totalement sidérée d'être à nouveau l'objet d'un odieux et lâche acte antisémite... Compatriotes juifs une nouvelle fois attaqués dans leur pays la France, dans la ville Saint-Mandé ou celle proche de Vincennes... où ils ont décidé de vivre, libres... Et de nombreuses interrogations : que font les Institutions, les responsables, les élus politiques, la Justice... quelle sécurité pour eux ? pour les Français ? Ce n'est pas la première fois... Après l'indignation toujours exprimée, qu'est-il fait ? A priori, rien ?...

La colère est immense, désespérée... Elle s'exprime de même chez tous les saint-mandéens comme partout dans notre France.

La mémoire en ce procès, en effet, prime car elle doit servir l'avenir.

La mémoire parce que des hommes sont morts pour des principes que le peuple français a écrits à travers les siècles, constitutifs de notre socle de vie commune, de notre espace collectif : Liberté d'expression, Liberté de culte, Liberté de travailler, Liberté de circuler, Liberté de créer, Liberté d'entreprendre ou de s'associer, Liberté de rire... et bien d'autres. Nous les avons traduits en des valeurs que nos lois protègent en édictant des règles de vie commune. Ces libertés ont été totalement violées par des « compatriotes » devenus terroristes au nom d'une idéologie refusant notre art de vivre et sa base culturelle construite autour du respect de l'autre, de la confiance, de l'équité, de la justice et, in fine, du pardon.

J'émet donc le vœu - l'Espérance - que ce procès - et ceux qui vont suivre sur les différents attentats commis sur notre territoire - permettent d'éclairer sur les motivations morbides qui amènent à

rejeter notre civilisation, rejet avec son cortège de haine, de morts, de souffrance inutile, et sur la mécanique qui conduit à ces dévoiements permanents. Comme l'affirme au Figaro Madame Zineb El Rhazoui, ancienne journaliste à Charlie Hebdo, militante de la Laïcité et des Droits de l'Homme, « On n'est pas sorti de la confusion idéologique, de l'hypocrisie et de la médiocrité intellectuelle qui ont généré des attentats comme celui de Charlie Hebdo ».

Ces crimes sont des crimes terroristes et non des crimes de droit commun, visant à détruire notre société. Il faut absolument que ce(s) procès permette(nt) une définitive prise de conscience de nos responsables politiques et de l'Etat, des élus, des responsables religieux pour réaffirmer les fondamentaux de notre République, Une et Indivisible, Laïque avec notre soutien collectif et sans faille, en appliquant avec autorité les lois existantes et rappelant le rôle de chacun, droits et devoirs dans l'aventure commune.

Nous le devons aux morts des attentats du totalitarisme islamique, à ceux qui continuent de souffrir dans leur chair et dans leur âme.

Nous le devons pour continuer de vivre ensemble, certes avec nos différences, mais dans le bien commun qui nous accueille : La France, celle de l'Égalité, de la Liberté et de la Fraternité.